

28 mar 2014 -15:37

Appartient à Conseil des ministres du 28 mars 2014

Statut de l'administrateur délégué de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture et après avis du Conseil d'Etat, un projet d'arrêté royal qui prévoit une adaptation du statut de l'administrateur délégué de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA).

Le statut administratif de l'administrateur délégué de l'AFSCA est adapté afin de l'harmoniser avec celui des autres fonctionnaires dirigeants des organismes d'intérêt public. Le projet vise à rendre les règles de sélections, de recrutement, de désignation, de modalités d'exercice, d'évaluation et de fin de mandat identiques à celles fixées dans l'arrêté royal du 16 novembre 2006 relatif à la désignation et à l'exercice des fonctions de management et d'encadrement dans certains organismes d'intérêt public.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 16 novembre 2006 relatif à la désignation et à l'exercice des fonctions de management et d'encadrement dans certains organismes d'intérêt public, et l'arrêté royal du 6 décembre 2001 relatif à la désignation et à l'exercice des fonctions de management et d'encadrement au sein de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à
la Fonction publique et à la Modernisation des Services

publics

Rue Royale 180

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 209 33

<http://bogaert.belgium.be>